



Formalité en personne

DOCUMENTATION REQUISE POUR CHANGEMENT D'ADRESSE DANS LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Ils apportent ORIGINAL ET PHOTOCOPIE, de TOUS les documents énumérés ci-dessous:

- DNI, et le cas des étrangers, une carte de séjour en cours de validité, ou, à défaut, du passeport.
Dans le cas des étrangers de l'UE sans permis de séjour, il est fourni le certificat d'enregistrement de citoyens de l'Union ainsi que le document d'identification.
- Dans le cas des mineurs:
 - Livret de famille, ou à défaut, acte de naissance, accompagné des pièces d'identité des deux parents et des mineurs s'ils en ont.
 - La demande d'inscription doit être signée par les deux parents ou le(s) tuteur(s). Lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir la signature de l'un ou des deux en personne, une autorisation écrite ainsi qu'une copie de la pièce d'identité correspondante seront fournies.
 - Le consentement de l'autre parent, ou l'autorisation judiciaire à défaut, est requis dans tous les cas d'inscription par un parent isolé (sauf si l'autre parent a été déchu de l'autorité parentale) s'il existe une décision judiciaire sur la tutelle et la garde (duement jointe), ainsi que s'il n'en existe pas (séparations de fait, en cours d'obtention...)

TOUS les documents délivrés à l'étranger dans une langue autre que l'espagnol doivent être **TRADUITS** par un traducteur officiel ou le Consulat.

LOGEMENT POUR LES CREDITS fournira ORIGINAL ET PHOTOCOPIE, de TOUS les documents suivants cas:

A) Dans le cas des logements APPARTENANT À LA REQUÉRANTE

- Si personne ne empadronado

Le titre de propriété

- **Si il ya une personne recensée dans le logement:** la déclaration de la personne principale, montrant aux électeurs inscrits, avec une copie de l'ID du déclarant.

B) Si le logement APPARTIENT À QUELQU'UN D'AUTRE

1.- Location, étant le titulaire du contrat, la requérante:

Bail, ou, à défaut, une déclaration du propriétaire avec une copie de la carte il. Après la première année du bail, il fournira également la dernière facture d'électricité ou de gaz payé.

2.- Location de maison, lorsque le titulaire du contrat ne concerne pas:

- Contrat de location. Il a passé la première année du bail, il fournira également payé dernière facture d'électricité ou de gaz et,

- Déclaration du titulaire du bail qui réside avec ce à la maison, en joignant une copie de la carte du déclarant.

- Déclaration du propriétaire du bien immobilier accompagnée d'une photocopie de la carte d'identité, en cas de cession du contrat ou de sous-location et pour tout autre cas pour lequel l'Administration le jugerait opportun

3.- Dans les cas cas où il n'y a pas de bail

- Si personne ne empadronado

- Déclaration Propriétaire de accrédité. Il accompagnera la même copie de la carte

-Si vous avez déjà quelqu'un dans le ménage énuméré. Déclaration écrite de propriétaire (cotées ou non enregistrée dans le même) et la déclaration de la personne principale, de montrer au empadronadas, accompagnant copie les deux cas l'identité du déclarant.